



LA NORME:
La dureté de l'eau ne fait pas l'objet d'une norme.

Qu'est-ce que la dureté ?

■ Une eau est dure ou « calcaire » lorsqu'elle est riche en éléments minéraux comme le calcium et le magnésium. À l'inverse, une eau contenant peu de ces éléments est dite douce et peut parfois être agressive, c'est-à-dire susceptible de corroder les canalisations ou appareils ménagers (des tuyauteries en plomb corrodées par des eaux agressives ont été directement responsables de plusieurs cas de saturnisme).

La dureté ou titre hydrotimétrique (TH) de l'eau ne fait pas l'objet d'une norme. Elle est mesurée en degré français (°F).

La réglementation stipule simplement que les eaux ne doivent pas être agressives.

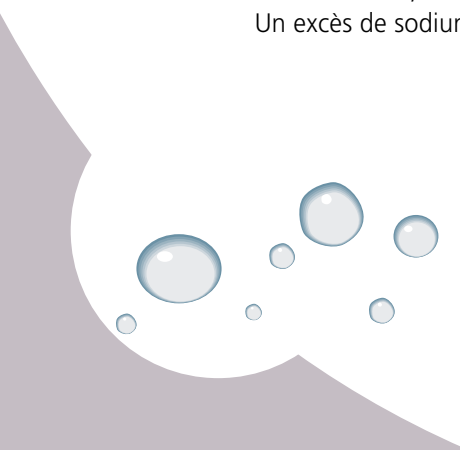
On considère selon leur degré de dureté, les qualités d'eau suivantes :

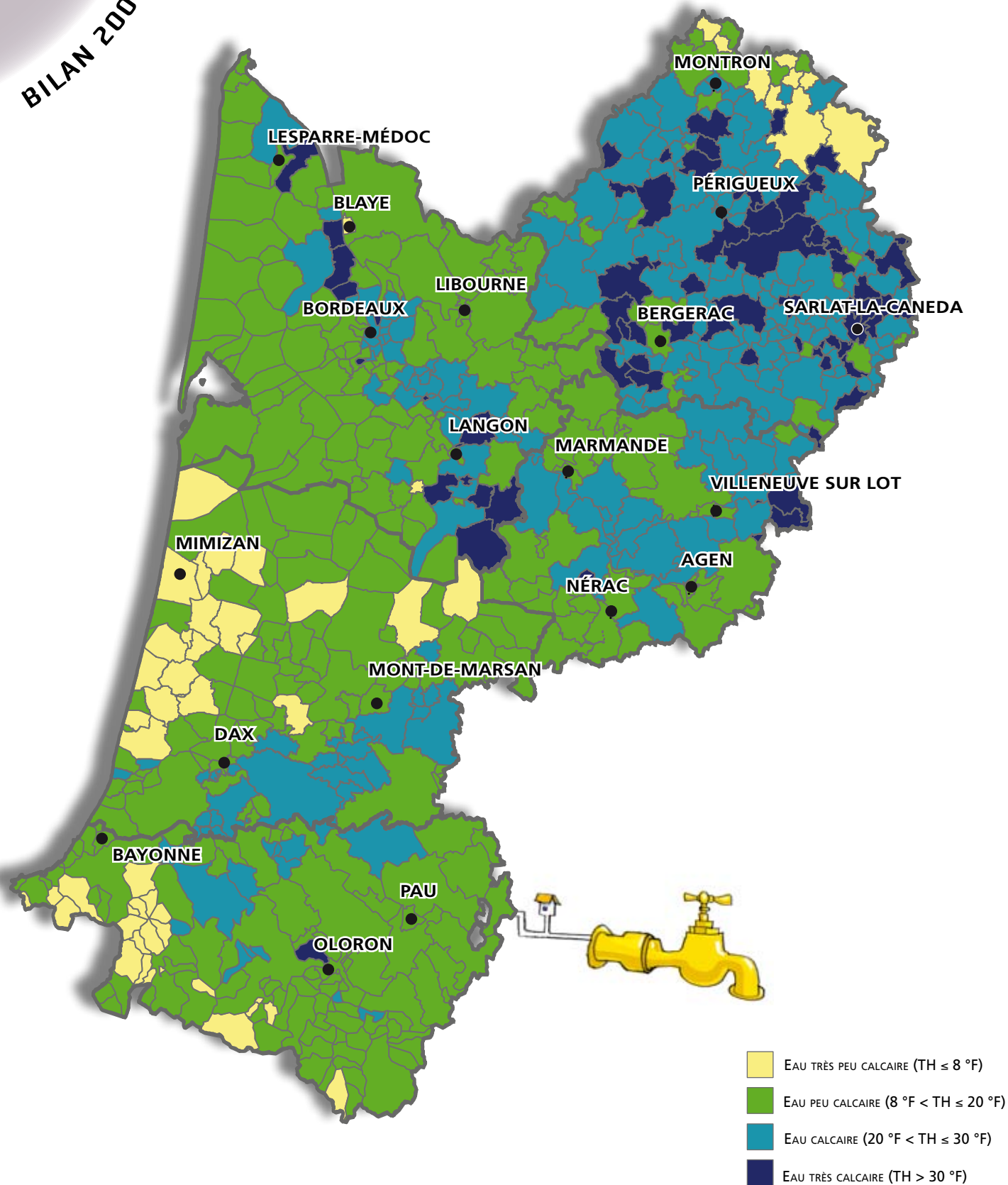
- | | |
|---|-----------------------|
| • $TH \leq 8 \text{ } ^\circ F$ | eau très peu calcaire |
| • $8 \text{ } ^\circ F < TH \leq 20 \text{ } ^\circ F$ | eau peu calcaire |
| • $20 \text{ } ^\circ F < TH \leq 30 \text{ } ^\circ F$ | eau calcaire |
| • $TH > 30 \text{ } ^\circ F$ | eau très calcaire |

Les effets sur la santé

■ Les eaux dures n'ont pas d'effet néfaste sur la santé ; au contraire, elles apportent une part des sels minéraux nécessaires à l'organisme. En revanche, elles présentent des désagréments domestiques par la formation de tartre, surtout lorsqu'elles sont chauffées : entartrage des machines à laver, des ballons d'eau chaude, traces sur la vaisselle, etc.

À l'inverse, une eau trop douce réduit l'apport en minéraux à l'organisme. En outre, lorsqu'il s'agit d'eau adoucie, le traitement augmente la proportion de sodium dans l'eau et peut la rendre agressive. Un excès de sodium peut être à l'origine de maladies du système cardiovasculaire.





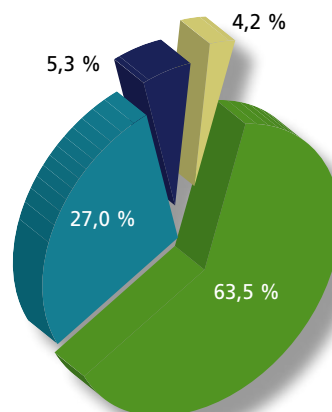
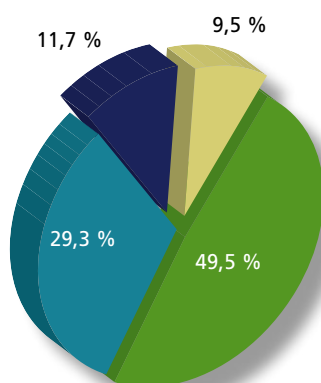
DURETÉ : TH

	Inférieur ou égal à 8 °F	Entre 8 et 20 °F	Entre 20 et 30 °F	Supérieur à 30 °F	Total
	%	%	%	%	Nombre
Dordogne					
UDI	5,3	11,1	56,6	27,0	204
Population desservie	4,4	15,1	57,7	22,8	400 272
Gironde					
UDI	2,2	64,2	25,5	8,0	137
Population desservie	0,5	64,2	30,6	4,8	1 290 468
Landes					
UDI	17,7	62,1	20,2	0	124
Population desservie	13,0	62,7	24,3	0	324 013
Lot-et-Garonne					
UDI	0	52,2	40,3	7,5	67
Population desservie	0	63,2	34,5	2,3	307 105
Pyrénées-Atlantiques					
UDI	18,1	69,3	11,8	0,8	127
Population desservie	4,3	90,7	4,7	0,3	674 517
RÉGION					
UDI	11,7	49,5	29,3	9,5	644
Population desservie	4,2	63,5	27,0	5,3	2 996 375

■ En Aquitaine 94,7 % de la population dispose d'eaux peu calcaires à calcaires (TH < 30 °F).

■ 5.3 % de la population régionale dispose d'eaux très calcaires, dont le TH est supérieur à 30 °F, (contre 38.8 % en 2000). Ces eaux proviennent de ressources dont le gîte est particulièrement calcaire, situées essentiellement en Dordogne et le long d'un axe sud-ouest nord-est le long de la Garonne (chenal minéralisé). L'évolution observée provient des améliorations réalisées sur les installations et notamment le mélange de différentes ressources.

Répartition des
UDI de la région
suivant le TH de
l'eau distribuée



Répartition de la
population
de la région
suivant le TH de
l'eau distribuée

QUE PENSER DES ADOUCISSEURS VENDUS AUX PARTICULIERS ?

■ Les adoucisseurs sont composés de résines qui captent le calcium et le magnésium et libèrent du sodium (l'élimination de 1 °F de dureté introduit dans l'eau 4,6 mg/L de sodium). C'est pourquoi ces appareils sont déconseillés pour les personnes devant suivre un régime désodé.

En cas de défaut d'entretien ou de fonctionnement de ces appareils chez le particulier, il est possible qu'un développement de micro-organismes se produise à la surface des résines ou que de l'eau trop douce soit produite entraînant des risques sanitaires. Une dureté comprise entre 10 et 15 °F après adoucissement est recommandée pour l'eau chaude sanitaire.

Il est rappelé qu'en cas d'installation collective, tout utilisateur concerné, doit pouvoir disposer d'une eau froide non soumise à ce traitement complémentaire.

